



Compte-rendu du Conseil Municipal

Du Jeudi 3 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le trois décembre, à 18h30, le Conseil Municipal de MOUCHIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVAUX, Maire, à la suite de la convocation affichée le 27 novembre 2020 en mairie conformément à la loi.

Etaient présents : MME DEBODE Pascale, VARLET Aline, LETURCQ Carole, DEVAUX Sandrine, DELABRE Edith, FAURE Nathalie

MM. DEVAUX Christian, VARLET Régis, DELABY Jean Pierre, LEMAIRE Philippe, ROLLIER Philippe, DELQUEUX Jocelyn, MORGAN Quentin, LE BOT Philippe

Etait absent avec pouvoir :

M. DELMOTTE Jacques donnant pouvoir à MME DEBODE Pascale

Madame DEVAUX Sandrine a été élue secrétaire.

Ordre du jour :

- ✓ ***Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 24 septembre 2020***
- ✓ ***Avis du conseil municipal sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comité Syndical du 13 février 2020***
- ✓ ***Désignation des représentants de la commune à l'agence Inord***
- ✓ ***Détermination du représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)***
- ✓ ***Révision des tarifs de toutes les prestations municipales à compter du 1^{er} janvier 2021***
- ✓ ***Création d'un poste d'adjoint technique à 28h***
- ✓ ***Attribution d'une prime COVID-19***
- ✓ ***Vote du règlement intérieur du conseil municipal***
- ✓ ***Informations diverses***

Monsieur le Maire demande à rajouter en délibération la demande de subvention au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs « relance »

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

- ✓ **Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 24 septembre 2020**

15 Pour - 0 Abstention - 0 Contre



✓ **2020-44 : Demande de subvention au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs 2020 « relance »**

Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention au titre de l'Aide Départementale Villages et Bourgs 2020 « relance » pour la réfection et l'agrandissement du parc de jeux en face de l'école Camille Desmoulins ainsi que pour la pose de buts/paniers et bancs dans la cour de l'école Camille Desmoulins

13 Pour – 2 Abstention - 0 Contre

✓ **2020-45 : Avis du conseil municipal sur les nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comité Syndical du 13 février 2020**

Le conseil municipal décide d'accepter les adhésions au SIDEN-SIAN :

- De la Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Eau Potable" (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et distribution d'eau destinée à la consommation humaine*) pour les communes membres suivantes : BERTRY, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord)
- De la Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Eau Potable" (*Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et distribution d'eau destinée à la consommation humaine*) pour les communes membres suivantes : HONNECHY et MAUROIS (Nord)
- De la Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert des compétences "Assainissement Collectif", "Assainissement Non Collectif" et "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines" pour les communes membres suivantes : BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord)
- De la Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines" pour les communes membres suivantes : DEHERIES et HONNECHY (Nord)

15 Pour - 0 Abstention- 0 Contre

✓ **2020-46 : Désignation des représentants de la commune à l'agence INord**

Le conseil municipal désigne :

- Christian DEVAUX comme représentant titulaire
- Edith DELABRE comme représentant suppléant

15 Pour - 0 Abstention- 0 Contre

✓ **2020-47 : Détermination du représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**

Le conseil municipal désigne :

- Christian DEVAUX, conseiller communautaire, comme représentant de la commune au sein de la CLECT

15 Pour - 0 Abstention- 0 Contre



- ✓ **2020-48 : révision des tarifs de toutes les prestations municipales à compter du 1^{er} janvier 2021**

FOYER RURAL

Salle polyvalente ou Foyer Rural :

Pour vins d'honneur (sans utilisation de la cuisine et préparation de repas)

- Mouchinois 1 Salle : 134,00 €
- Mouchinois 2 Salles : 232,00 €
- Extérieurs 1 Salle : 237,00 €
- Extérieurs 2 Salles : 385,00 €

Salle Polyvalente :

Pour repas

- Mouchinois 1 Salle : 369,00 €
- Extérieurs 1 Salle : 484,00 €

Ensemble du Foyer-Rural :

Pour repas

- Mouchinois 2 Salles : 462,00 €
- Extérieurs 2 Salles : 653,00 €

Tarif pour une réunion de famille après les funérailles : 71,00 €

Tarifs pour les Associations, le Personnel Communal et les Conseillers Municipaux :

- Salle Polyvalente (Vin d'Honneur) : 71,00 €
- Salle Polyvalente (Repas) : 138,00 €
- Foyer-Rural (Repas) : 221,00 €

Tarif pour une location le lendemain (mouchinois, extérieurs, associations, Personnel Communal et Conseiller Municipaux) : 40% du tarif du premier jour.

Caution : montant identique à l'année dernière, à savoir 160€

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

- 20€ par personne
- 40€ par famille
- Gratuit pour les demandeurs d'emploi de la CCPC
- Autoriser la gratuité des 2 premières séances

CIMETIERE

- Concession cinquantenaire 2m² : 100€
- Dispersion des cendres : 50€
- Case de columbarium cinquantenaire : 750€
- L'ouverture de la case pour rajout d'une urne : 30€

PHOTOCOPIES

Une carte photocopie à 15€ pour 100 photocopies

15 Pour - 0 Abstention- 0 Contre



✓ **2020-49 : Création d'un poste d'adjoint technique à 28h**

Le conseil municipal décide de créer le poste d'adjoint technique à 28h dès le 1^{er} janvier 2021 et que l'agent en poste bénéficie de l'augmentation horaire

15 Pour - 0 Abstention - 0 Contre

✓ **2020-50 : Attribution d'une prime COVID-19**

Le conseil municipal décide de partager une enveloppe de 1800€ répartie entre 7 agents communaux.

14 Pour - 1 Abstention- 0 Contre

✓ **2020-51 : Vote du règlement intérieur du conseil municipal**

Le conseil municipal valide le règlement intérieur

13 Pour - 0 Abstention- 2 Contre

✓ **Informations diverses**

• **Commission travaux**

Monsieur le Maire lit le compte rendu de la commission travaux qui s'est déroulée le 20 octobre 2020. Celui-ci rappelle les problématiques actuelles :

- Le presbytère n'est toujours pas en accessibilité, n'a plus de chauffage et n'est plus aux normes
- Le foyer rural comporte des problèmes d'étanchéité, de chauffage, d'acoustique. Il n'existe pas de ventilation
- Le local de stockage pour l'école/ALSH n'est pas conforme. Le projet a été suspendu suite à l'éventualité d'une ouverture de classe. De plus, nous savons que notre dortoir n'est plus aux normes, qu'au prochain passage de la PMI, il faudra le délocaliser
- Restauration scolaire : nombre d'enfants croissants (environ 140 couverts chaque midi) et une utilisation régulière le soir (association) et le week-end (événements festifs), ce qui ne facilite pas le travail de nos agents de restauration qui doivent désinfecter chaque matin. De plus, où placer les enfants lorsque le foyer rural sera en travaux ?

La commission travaux s'interroge sur la possibilité de construction d'un bâtiment regroupant un restaurant scolaire et un dortoir sur le terrain acheté à côté de la mairie. D'autres réunions de travail vont se dérouler, il faudra choisir un bureau d'études (marché public) et délibérer en conseil municipal.

• **Plan de relance du Département : qu'en est-il pour la commune ?**

La réponse a été apportée en début de conseil lors de la demande de subvention au titre de l'aide départementale Villages et bourgs « relance »

• **Sondage cantine : qu'en est-il de la suite (dépouillement, lecture...) ?**

La fin de réception des sondages était fixée au 30 novembre 2020. Une date sera fixée entre les membres de la commission jeunesse pour le dépouillement.

• **Débordement de l'Elnon : quelles actions sont concrètement à l'étude et envisagées au niveau de la commune ?**

Monsieur le Maire rappelle que c'est de la compétence du SMAPI et non de la commune.

• **La subvention obtenue le 10 novembre 2020 concernant la piste cyclable route de Genech, la matérialisation des trottoirs route de St Amand et route de Douai, l'achat de 2 radars pédagogiques : quelles opérations vont en découler ?**

La piste cyclable est terminée.

La matérialisation des trottoirs se fera après les travaux d'assainissement de la Noréade.

Dans tous les cas, tout sera budgétisé en 2021. Le département donnera un avis technique sur la pose des radars pédagogiques.



- **Cérémonie du 11 novembre : aucun élu Mouchin Demain n'a été convié, le déroulement a été organisé sans concertation**

Aucun élu n'a reçu d'invitation et les contraintes données par la préfecture limitaient le nombre de personnes à 6 sur la voie publique. L'organisation a été effectuée après réception des consignes préfectorales.

- **Cérémonie du 11 novembre : l'info rapide distribuée annonce une cérémonie à la suite de la célébration à l'église à 10h30. Pour l'avenir, nous souhaitons que la communication portant sur les événements républicains soit découplée des célébrations religieuses**

Avis partagés sur la rédaction.

Fin de la séance à 20h53.